

POINT FORT

Un défi majeur, mais pas insurmontable!

focus 7/19
novembre



Eva Reinhard
directrice d'Agroscope,
centre de compétences de
la Confédération pour la
recherche agricole

Une alimentation durable est l'un des plus grands leviers par lesquels chacun peut faire quelque chose de bien pour soi et pour la planète. Agroscope élabore selon une approche de recherche systémique «du champ à l'assiette» un socle de connaissances qui permettent à l'agriculteur, au transformateur alimentaire, au détaillant, mais aussi aux consommatrices et consommateurs de prendre des décisions sur la base de faits et d'agir là où l'on peut obtenir le plus grand effet de levier.

De nos jours, les facteurs de risques liés à l'alimentation sont la cause numéro un des réductions de l'espérance de vie. Si en Suisse, nous alignions notre consommation quotidienne d'aliments sur les recommandations de la pyramide alimentaire, nous serions non seulement en meilleure santé, mais pourrions aussi réduire de moitié notre empreinte carbone individuelle liée à l'alimentation – et ce, sans avoir à renoncer totalement aux produits d'origine animale.

Il existe de multiples possibilités d'améliorer l'écobilan global de l'alimentation individuelle. Ainsi, le mode de production et l'origine des aliments – importation ou production locale – jouent un rôle important,

notamment pour ce qui est des transports de fret aérien.

Par ailleurs, nous devrions toujours avoir conscience qu'en Suisse, nous jetons chaque année à la poubelle 2,8 millions de tonnes de «food waste» (déchets alimentaires évitables). Cela équivaut à environ 25 % de la pollution totale générée par la population suisse par le biais de son alimentation et à environ la moitié de la pollution causée par les transports individuels motorisés en Suisse. Or ce gaspillage nuit non seulement à l'environnement, mais aussi à notre portefeuille. Chacun de nous dépense par an environ 620 francs pour des aliments qui seront finalement jetés à la poubelle.

Dans le cadre de son programme de recherche actuel, Agroscope est actif dans tous les domaines mentionnés et il en transmet les résultats aux secteurs de la pratique. Certes, les conflits d'intérêts sont inévitables; mais un comportement basé sur les connaissances et ciblant le système dans sa globalité permet d'obtenir la meilleure situation «gagnant-gagnant» possible. Nous sommes tous responsables, ou comme l'a dit le journaliste américain Michael Pollan: «Nous pouvons changer le monde avec notre fourchette. Nous avons trois fois par jour la possibilité de choisir. de voter.»

Chère lectrice, cher lecteur,

En Suisse, un million de personnes se restaurent chaque jour dans des jardins d'enfants, écoles, hôpitaux, homes médicalisés et autres établissements de la restauration collective. Les pouvoirs publics jouent ainsi un rôle important dans le développement des systèmes alimentaires durables. Du fait de leur densité de population, les villes ont entre les mains un effet de levier considérable.

Les stratégies des villes s'appliquent tout au long de la chaîne de la valeur ajoutée: parmi les domaines d'action possibles, on trouve le raccourcissement des trajets de transport grâce à la coopération avec des producteurs alimentaires régionaux, des mesures visant à éviter le gaspillage alimentaire et l'information de la population. Le présent numéro de «focus» nous montre des exemples rencontrés à Zurich et Lausanne.

Nous vous souhaitons bonne lecture!

Sommaire

Point fort	1
Interview	2
Le thème	3
Session et procédures de consultation	4
L'UVS dans la ligne de mire	5
Agenda	6

INTERVIEW

«Les enjeux liés à l'alimentation sont cruciaux»


Grégoire Junod
Syndic de Lausanne

Elu à la Municipalité de Lausanne en 2011, Grégoire Junod (PS) est, depuis 2016, syndic de la capitale olympique, ville des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020. En tant que directeur des Services de la culture et du développement urbain, il a à cœur de renforcer le statut de lieu de culture qui fait l'identité de Lausanne, tout comme d'assurer la réalisation de grands projets urbanistiques, notamment les écoquartiers et infrastructures sportives prévues dans le cadre de «Métamorphose».

On est ce qu'on mange: pourquoi l'alimentation n'est-elle pas seulement un sujet privé, mais aussi une mission des pouvoirs publics?

Les enjeux liés à l'alimentation sont cruciaux: en termes de problématique de santé publique, de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) - 17% des GES en Suisse liés à la consommation sont dus à l'alimentation -, sans compter l'épuisement des sols et les enjeux économiques agricoles et commerciaux qui sont d'autres enjeux vitaux.

En en 2015, la Municipalité de Lausanne a adopté son «Plan de restauration collective durable». Quels buts et mesures celui-ci poursuit-il concrètement?

Les objectifs du Plan de restauration collective durable entendent aborder les enjeux mentionnés ci-dessus dans une organisation à large échelle avec environ 1300 000 repas produits annuellement. Cette démarche permet de mettre en lumière non seulement une exemplarité communale, mais aussi une pédagogie collaborative et non-intrusive pour les consommateurs de tous âges. Il s'agit, avec ce plan, de promouvoir l'approvisionnement de proximité et, quand cela est possible, la production biologique dans la préparation des repas pour les structures d'accueil des enfants. Les repas sont produits par quelque 40 producteurs et consommés

dans 160 centres de vie infantine, accueils pour enfants en milieu scolaire, cantines scolaires et autres.

Quel bilan la Ville en tire-t-elle? Les objectifs ont-ils été atteints?

La Ville a dressé un bilan très positif de ce plan d'action mis en œuvre entre 2016 et 2018. Par exemple, une augmentation de près de 20% de l'approvisionnement correspondant au critère de proximité a été réalisée. Des processus très probants ont été mis en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire. La Ville a reçu deux prix saluant les impacts de ses démarches sur la qualité de la nourriture servie et sur la réduction des transports.

Forte de ces constats, la Municipalité a proposé au Conseil communal, en octobre dernier, la poursuite et la pérennisation du projet. Il est question notamment de consolider les achats de proximité en portant l'objectif à 60%, valoriser la qualité gustative des plats proposés, poursuivre les mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore mettre à jour le matériel de certaines cuisines propriétés de la Ville et implanter le label Fait Maison.

Que fait Lausanne dans le domaine du gaspillage alimentaire?

Plusieurs pratiques ont été mises en œuvre, notamment avec l'utilisation de logiciels professionnels de calculs des menus,

pour améliorer la gestion des stocks. Par ailleurs, des actions de sensibilisation destinées aux enfants et au personnel encadrant sont dispensées grâce à l'initiative Zéro-gaspi. Des efforts sont faits dans la récupération des déchets et restes alimentaires ainsi que des huiles de friture. Elle est destinée à la production de biogaz, d'engrais et de carburant. Ce qui est très important, c'est de mettre en contact l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire allant du producteur au consommateur.

À quoi ressemblera Lausanne dans 20 ans?

Dans 20 ans, la ville se sera fortement développée, avec un réseau de transport renforcé, en comptant notamment le métro m3 et le réaménagement de la gare; les deux écoquartiers et les infrastructures sportives de grande envergure liées à «Métamorphose» auront complètement redynamisé leur secteur d'implantation. Tous ces projets se retrouvent autour d'un but commun: améliorer la qualité de vie de la population lausannoise en veillant au respect des espaces verts et à la promotion du bien vivre ensemble, en lien étroit avec la stratégie climatique de la Ville et l'objectif de neutralité carbone. Dans vingt ans, la qualité de vie aura gagné en force grâce, aussi, à une alimentation saine, de proximité et sans gaspillage promue notamment auprès et par la jeune génération.

T H È M E

Un levier de taille pour réduire l'impact sur le climat

Ce que nous mangeons est une affaire personnelle – qui a toutefois de grandes répercussions sur la société, l'environnement et le climat. En effet, l'alimentation génère à peu près un tiers de la pollution, est à l'origine de chaînes de valeur ajoutée complexes et impacte la santé et le bien-être de la population. Avec sa «stratégie pour une alimentation durable», la Ville de Zurich pose la pierre fondatrice d'un système alimentaire plus durable.



Yvonne Lötscher

Directrice Planification et projets «Alimentation» de la Protection de l'environnement et de la santé de Zurich

Dans le développement de systèmes alimentaires plus durables, les villes jouent un rôle stratégique, car elles hébergent plus de la moitié de la population mondiale. À Zurich, l'alimentation durable est depuis 2017 ancrée dans le règlement communal. Dans ce texte, la Ville s'engage à «promouvoir l'alimentation écologique et l'information sur l'impact de l'alimentation sur le climat de la planète». Compte tenu du débat en cours sur le climat, il apparaît clairement que l'on a là un levier de taille pour réduire les impacts sur le climat.

Corine Mauch, maire de la ville, a fait un autre geste symbolique en signant le Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan (MUFPP, en anglais). De par le monde, 206 villes ont répondu à l'appel de ce pacte, qui montre des approches de solution dans différents domaines d'action. Sur la base de ces approches, une équipe de spécialistes internes a mis au point la stratégie alimentaire de la Ville de Zurich en coopération avec des actrices et acteurs de la société civile, de l'économie et de la science. Ces échanges sont décisifs, car un grand nombre de ces mesures sont liées à des coopérations.

«Il est important de garder en tête l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée – du champ jusqu'à l'assiette et jusqu'à l'élimination des déchets.»

Un défi pluridimensionnel

Il est important de garder en tête l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée – du champ jusqu'à l'assiette et jusqu'à l'élimination des déchets. Les aliments durables sont non seule-

ment écologiques et sains, mais aussi produits de manière éthiquement responsable. Enfin, ce développement doit être économiquement rentable. Il est inévitable qu'apparaissent dans ce contexte des conflits d'objectifs.

Afin d'obtenir un effet aussi grand que possible, trois approches sont centrales pour la Ville de Zurich: premièrement, il faut au maximum éviter le gaspillage de produits alimentaires. Deuxièmement, il faut renforcer une alimentation équilibrée et écologique. Troisièmement, il s'agit de privilégier des produits qui n'ont qu'un faible impact sur l'environnement. Que cela signifie-t-il concrètement?

Les services industriels comme modèle

Avec quelque 450 entreprises municipales de restauration, la Ville de Zurich est une actrice importante du système alimentaire. Elle s'est posé des objectifs ambitieux pour l'avenir: d'ici 2030, elle se propose de réduire de manière considérable le gaspillage alimentaire, d'organiser les offres de menus de façon plus équilibrée et écologique et d'acheter davantage de produits durables. Elle prévoit de réaliser une collecte de chiffres clés sur l'ensemble de son territoire et de développer sur cette base des mesures d'amélioration en coopération avec les responsables des services industriels. Le but consiste à réduire au total l'empreinte écologique de 30 % d'ici 2030.

Atteindre ces objectifs est possible, comme le montrent les mesures prises par le passé: il y a environ deux ans, six restaurants pour le personnel de la Ville de Zurich se sont lancés dans un concours les uns contre les autres consistant d'une part à réduire les émissions de gaz à effet de serre par repas principal et d'autre part à inciter les usagers à porter leur choix sur des menus à faible impact climatique. Les cantines ont en moyenne réduit l'empreinte CO₂ par menu de 19 % – tout en conservant un même niveau de satisfaction parmi les usagers. En l'espace de huit

semaines, les restaurants pour le personnel municipaux ont ensemble réussi à économiser quelque neuf tonnes de CO₂.

Agriculture urbaine

Le lien de la population urbaine avec les aliments locaux et saisonniers est un aspect important. Dans la ville, les espaces verts sont un bien limité. Il n'empêche que la population est très disposée à participer à la production d'aliments et à acheter des produits provenant des environs proches. La Ville de Zurich soutient les initiatives communes telles que les coopératives de légumes ou l'agriculture solidaire dans leur recherche de surfaces adaptées ainsi que dans leur mise en réseau avec des partenaires potentiels.

Information et dialogue

Chacune et chacun est à même de contribuer à un système alimentaire durable, que ce soit par un comportement de consommation éco-responsable, une alimentation équilibrée ou une réutilisation créative des restes. Toutefois, ce n'est que s'ils sont bien informés que les consommateurs et consommatrices peuvent opter de manière ciblée pour une alimentation durable. La Ville de Zurich renforce donc le dialogue avec les institutions concernées, transmet des connaissances et incite la population urbaine à privilégier dans son alimentation à la fois la durabilité et le goût.

www.stadt-zuerich.ch (en allemand)

Congrès national de l'alimentation

Il y a en Suisse beaucoup de villes qui œuvrent activement à la promotion d'une alimentation durable dans différents domaines d'action. Dans le cadre d'un congrès national qui s'est tenu à Zurich, l'Union des villes suisses a mis en lumière le 5 novembre 2019 les domaines d'action et instruments essentiels de promotion des systèmes alimentaires durables à l'échelon communal. Le but en était la mise en réseau des acteurs impliqués afin d'exploiter les synergies de façon optimale et de s'aider mutuellement à aller de l'avant.

www.uniondesvilles.ch/alimentation

POLITIQUE

Regard sur la session d'hiver

Le premier jour de la session d'hiver marque de début de la 51^e législature. Une attention particulière devrait être portée aux modifications du personnel du Parlement et des commissions ainsi qu'aux élections générales de renouvellement du Conseil fédéral. Les grands axes de cette session sont la consultation sur le budget et les débats sur des thèmes de santé. Les sujets qui intéressent les villes sont entre autres le débat sur la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile LPPCI, sur la LAT 2 de même que sur l'initiative sur la limitation.

Remise en question de la LAT 2

En juin dernier, la Commission de l'environnement du Conseil national a demandé à son conseil de ne pas entrer en matière sur la 2^e étape de la révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2). À son avis, le projet n'est pas de nature à réagir aux problèmes actuels. La Commission envisage de rédiger une motion dans laquelle elle proposera ses propres idées et de la présenter au Conseil en même temps que la proposition de non-entrée en matière. La motion n'a toutefois pas été rédigée. Le Conseil national délibère à présent sur la proposition définitive d'entrée en matière. On peut partir du principe qu'il suivra sa commission. Dans une étape suivante, le Conseil des États devra se prononcer sur ce sujet.

Révision totale de la LPPCI

Le Conseil des États a emboîté le pas au Conseil national et approuvé la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile LPPCI. Mais la proposition consistant à instaurer un modèle de service long pour les membres de la protection civile est définitivement rejetée. Le projet est renvoyé avec des divergences au Conseil national. L'Union des villes suisses reconnaît que la révision vise notamment à clarifier la place et le poids de la protection civile dans le contexte de la politique de la sécurité. Du point de vue des villes, il aurait toutefois été souhaitable que les deux domaines soient règlementés dans deux domaines séparés.

Rente transitoire pour chômeurs âgés

Il est envisagé de soutenir les demandeurs d'emploi âgés en fin de droits de 60 ans et plus en leur accordant une allocation transitoire jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de la retraite. C'est la mesure adoptée par le Conseil fédéral en octobre dans son message. Ce projet pourrait se traduire par un petit allègement pour les villes et les communes. L'Union des villes suisses a soutenu le projet lors de la consultation (cf. ci-dessous).

Financement des logements protégés

Le soutien apporté par les logements protégés financés par les prestations complé-

mentaires permet de retarder ou d'éviter les entrées en EMS. Le financement de l'actuelle législation sur les PC ne suffit en général pas à couvrir les coûts d'une forme de logement assurant une assistance suffisante. C'est ainsi que de nombreuses personnes vivent en EMS bien qu'elles ne requièrent que peu de soins. La Commission de la santé publique du Conseil national charge dans une motion le Conseil fédéral de proposer au Parlement une modification de loi qui assure le financement des logements protégés par les prestations complémentaires à l'AVS. Le Conseil fédéral soutient ce projet, sur lequel le Conseil national est actuellement en train de statuer.

Initiative sur la limitation de l'UDC

En lançant l'initiative sur la limitation, l'UDC tente pour la seconde fois de stopper l'immigration à l'aide d'une modification de la Constitution. À la différence de l'initiative sur l'immigration de masse, elle réclame une suppression explicite de la libre circulation des personnes. En juin, le Conseil fédéral a proposé le rejet de l'initiative, car celle-ci remet en cause les Accords bilatéraux I et donc aussi les emplois et l'économie suisses. Au cours de la dernière session, le Conseil national a clairement refusé cette initiative. De même, la Commission des institutions politiques du Conseil des États a proposé à son conseil de rejeter l'initiative.

Procédures de consultation

Prestation transitoire pour des chômeurs

Le Conseil fédéral souhaite mieux soutenir les chômeurs de plus de 60 ans en instaurant à cet effet ce que l'on appelle une «prestation transitoire». Cette rente garantirait aux personnes concernées de pouvoir gagner leur vie jusqu'à la date régulière de leur départ à la retraite sans avoir à épuiser leur capital de pension. Cela rendrait les chômeurs âgés moins dépendants des prestations complémentaires ou de l'aide sociale par la suite. L'octroi de cette nouvelle prestation sera soumis à des critères stricts: pour satisfaire aux critères, il faudra avoir à son actif de nombreuses années d'activité professionnelle et ne posséder que peu de

fortune. L'Union des villes suisses soutient la nouvelle prestation transitoire, qui est susceptible de se traduire par une légère diminution des dépenses des villes et communes en matière de prestations complémentaires et d'aide sociale.

Rapport Cadastre national des conduites

L'utilité d'un cadastre national des conduites tel que proposé dans le rapport Cadastre national des conduites Suisse CCCH ne fait pas l'unanimité parmi les membres de l'UVS. De nombreuses grandes villes possèdent leurs propres cadastres des conduites. Ces cadastres sont des systèmes de renseignement importants pour les services

industriels municipaux, l'administration et le grand public. Ils sont partiellement accessibles au public, contiennent généralement plus d'informations que ce qui est prévu dans la conception fédérale. Ces cadastres ont fait leurs preuves et continueront à être utilisés dans l'avenir. Les villes craignent donc que soient générés des doubles emplois et du travail supplémentaire sans déboucher sur un gain d'utilité. L'UVS demande donc que le concept soit optimisé.

Autres consultations disponibles sous:
www.uniondesvilles.ch

ACTUALITES

L'UVS dans la ligne de mire

Politique sociale: Un risque accru d'aide sociale dès l'âge de 46 ans

 Voici 20 ans que les villes suisses comparent leurs indicateurs sociaux sur l'aide sociale, ce qui leur permet d'identifier à un stade précoce les tendances et les innovations au sein des services sociaux municipaux, par exemple en matière de prise en charge des cas, ou au travers de programmes destinés à des groupes à risques spécifiques. En 2018, 14 villes participantes présentaient des taux d'aide sociale stables ou en baisse, comme l'indique l'Initiative des villes pour la politique sociale. Le risque d'aide sociale diffère toutefois fortement d'un groupe de personnes à l'autre.

Dans les villes comparées, le taux d'aide sociale dans la tranche d'âge 56-64 ans est passé en dix ans de 3,3% à 4,8%, soit une forte progression. La rente-pont proposée par le Conseil fédéral pour les personnes de plus de 60 ans arrivées en fin de droits constituerait un petit mais important pas dans la bonne direction et permettrait de combler une lacune dans le système. Sur le long terme, on constate que le risque de devoir faire appel à un soutien marque aussi une hausse sensible pour les personnes âgées entre 46 et 55 ans, passant de 4,9% à 5,7%. Cette tranche d'âge affronte plusieurs problématiques cumulées : changement structurel de l'économie, accès plus difficile au marché du travail, formation professionnelle inexistante ou mal adaptée, santé fragile.

www.staedteinitiative.ch


Faits et recommandations pour la collecte de vêtements usagés

 La collecte de textiles en faveur d'organismes caritatifs a une longue tradition dans les communes suisses. L'Association suisse infrastructures communales (ASIC) a récapitulé dans une fiche les informations et recommandations sur le sujet. Il en ressort qu'en vertu du droit des déchets, la collecte et la valorisation des textiles usagés constituent une tâche communale. Si la collectivité n'exécute pas cette tâche elle-même, elle doit en charger des tiers habilités. Les entités privées nécessitent à cet effet une concession. Les organisations ne peuvent légalement pré-

tendre à des rétributions ou des dons résultant de la vente de textiles usagés, mais ceux-ci sont possibles s'ils s'appuient sur une décision distincte.

www.infrastructures-communales.ch

Étude «Marges de manœuvre des villes dans la logistique urbaine»

 Lors de son forum d'automne du 18 novembre, la Conférence des villes pour la mobilité a présenté une étude sur les domaines d'action des villes dans la logistique urbaine à l'époque actuelle, caractérisée par l'augmentation de la densité du bâti et la croissance du commerce en ligne. Celle-ci a permis d'identifier dix domaines d'action correspondant à de nouvelles formes d'approvisionnement et d'élimination des déchets allant des idées conceptuelles au monitoring. L'étude est conçue comme un compendium auquel les politiciennes et politiciens des villes et les administrations municipales pourront utiliser s'ils désirent se pencher activement sur la logistique urbaine ou si des questions se posent à eux dans ce domaine. Par ailleurs, cette étude contient cinq revendications à l'adresse de la Confédération, parmi lesquelles l'examen de l'opportunité de simplifier l'homologation ou la promotion des véhicules de logistique urbaine à faibles émissions tels que les vélos cargos d'un poids de plus de 200 kilogrammes ou d'une largeur de plus d'un mètre.

www.skm.ch

Union des villes suisses: Martin Flügel succède à Martin Tschirren

 Martin Flügel sera le nouveau directeur suppléant de l'Union des villes suisses. Âgé de 52 ans, il est à ce jour responsable Politique et Affaires publiques de Caritas Suisse. Il a auparavant été pendant quelque huit années président et directeur de Travail.Suisse et fort de sa longue expérience, il connaît la politique fédérale avec toutes ses sensibilités. Il prendra ses fonctions au sein de l'Union des villes suisses le 20 janvier 2020. Martin Tschirren a été élu par le Conseil fédéral nouveau directeur de l'Office fédéral du logement. L'Union des villes suisses le remercie pour le précieux travail qu'il a fourni durant les longues années où il a été directeur suppléant de l'UVS.

Brèves

Le numérique dans le secteur de la santé

Placée sous le thème principal de l'«Évolution technologique dans la promotion de la santé», la 21^e Conférence nationale sur la promotion de la santé aura lieu le 30 janvier 2020. Elle cherchera entre autres à répondre à la question de savoir comment renforcer la promotion de la compétence en matière de santé dans l'ensemble de la population et notamment au sein des groupes socialement défavorisés.

www.promotionsante.ch

Age-Stiftung: les aînés et le logement

Comment les personnes âgées vivent-elles chez elles quand leur santé se dégrade? Comment les établissements médico-sociaux et la politique de la vieillesse doivent-ils prendre en compte les différences sociales et culturelles? Voilà les questions traitées dans le dernier rapport de la fondation Age-Stiftung.

www.age-stiftung.ch (en allemand)

NEXPO Rencontres #1

Informer, échanger, continuer à œuvrer ensemble: le premier événement «NEXPO Rencontres» s'est tenu à Berne le 30 octobre. Les Rencontres sont des rendez-vous organisés dans le cadre du réseau de la NEXPO. Elles jouent le rôle de jalons d'ampleur différente et d'indicateurs sur le chemin menant à la NEXPO, la nouvelle exposition nationale en projet.

www.nexpo.ch

Prix des aménagements piétons

En coopération avec entre autres l'Union des villes suisses, Mobilité piétonne Suisse attribuera en 2020 pour la dixième fois le «Flâneur d'Or - Prix des aménagements piétons». L'association recherche dans cette perspective des projets et concepts qui promeuvent le trafic piétonnier et le rendent plus attrayant. La date limite de dépôt des projets est fin mars 2020. Le jury décerne un prix d'une valeur de 10'000 francs ainsi que plusieurs distinctions. Les projets lauréats seront rendus publics lors d'une conférence de presse.

www.flaneurdor.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 9-12 juin 2020** **SuissePublic** à Berne
Informations: www.suissepublic.ch
- 27/28 août 2020** **Journée des villes 2020** à Thoun
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch
- 26/27 août 2021** **Journée des villes 2021**
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

Sections de l'Union des villes suisses

- 16 mars 2020** **Colloque de la Conférence des villes pour la mobilité** à Berne
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch

Divers

- 28/29 novembre 2019** **Evaluer des projets selon le développement durable** à Bienne
Informations: www.sanu.ch
- 16/17 janvier 2020** **14e Congrès suisse de l'électricité** à Berne
Informations: www.stromkongress.ch
- 17 janvier 2020** **«Le principe de transparence au sein de l'administration publique : quel degré de transparence est-il possible et nécessaire ?»** à Fribourg
Informations: www.unifr.ch
- 15/16 mai 2020** **Conférence du jeu « Ville jouable » 2020** à Berne
Informations: petra.stocker@projuventute.ch

Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Rédaction: Marius Beerli, Barbara Brechbühl, Karin Christen, Julia Imfeld, Lynn Moser, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Paul Schneeberger, Martin Tschirren;
traduction: proverb; Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: Gabriela Brändle; page 2: màd; page 3: màd.
Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch